



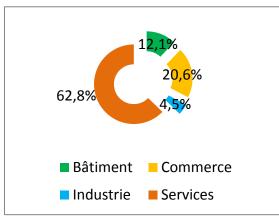
Paris, le 20 février 2019

L'économie en Île-de-France et le rôle des ETI

La Banque de France et le Club ETI Île-de-France ont présenté ce mercredi 20 février, la situation économique des entreprises franciliennes en 2018 et les perspectives 2019, ainsi que la première monographie réalisée sur les ETI en Île-de-France.

Après une croissance plutôt satisfaisante, une nette accélération se dessine

Structure de l'économie francilienne en 2018



En 2018, après une très bonne année 2017, l'activité des entreprises industrielles a plafonné mais les services marchands, le bâtiment et les travaux publics ont confirmé leur dynamisme. Les marges ont évolué favorablement et la dynamique de l'emploi a été bonne, tous secteurs confondus. Les points forts de cette année 2018 : la vive progression des exportations industrielles, le dynamisme des embauches dans les services marchands, la confirmation de la nette reprise du bâtiment.

En 2019, l'industrie devrait nettement accélérer, particulièrement soutenue par l'exportation. Les marges industrielles s'amélioreraient et les effectifs s'étofferaient. Le dynamisme des services marchands se confirmerait, induisant une nouvelle progression des effectifs. Le secteur du bâtiment reste résolument optimiste, favorisé notamment par les travaux de rénovation et par les projets du Grand Paris. L'activité nécessiterait de conforter également les effectifs. La rentabilité devrait poursuivre sa trajectoire favorable constatée en 2018.

L'Île-de-France, une terre d'ETI : plus de 100 000 emplois créés par les ETI franciliennes depuis 2012

Il n'existait pas jusqu'à présent de données consolidées sur la place des ETI franciliennes, longtemps maintenue dans l'ombre, au sein de l'économie régionale.

La cartographie réalisée par le cabinet Mawenzi révèle qu'avec 1 768 ETI, soit près du tiers (30 %) des 5 800 ETI françaises, l'Île-de-France est bien une « terre d'ETI » : au total, les ETI représentent plus de 10 % des effectifs et du chiffre d'affaires total des entreprises en Île-de-France. En cumulé, les ETI franciliennes comptent plus de 1,2 million de salariés et un chiffre d'affaires de 400 milliards d'euros. Elles constituent ainsi un maillon essentiel du tissu économique régional. Elles participent activement au développement économique avec plus de 100 000 emplois nets créés depuis 2012 en Île-de-France. Sur cette période, 97 ETI nouvelles ont été créées, contribuant pour une large part à ces nouvelles embauches.

Présentes dans tous les départements d'Île-de-France, les ETI franciliennes sont majoritairement actives dans les services (à 60 %), notamment financiers/administratifs et la communication (un tiers des ETI franciliennes), mais aussi les secteurs de l'industrie et de la construction (21 %) et ceux du commerce et du transport (19 %). L'ETI « moyenne » en Île-de-France est âgée de 30 ans et compte un peu moins de 700 salariés, pour un chiffre d'affaires annuel de 225 millions d'euros.

« Nous travaillons activement, avec la Région Île-de-France, pour sortir les ETI de l' « angle mort » des politiques publiques, où elles se trouvaient faute d'une bonne connaissance de leur réalité et de visibilité. En disposant désormais d'éléments chiffrés sur leur importance et leur place en Île-de-France, nous allons pouvoir travailler plus efficacement pour faire entendre la voix des ETI, leurs enjeux, afin de favoriser leur développement et de contribuer encore davantage à l'emploi dans les territoires de l'Île-de-France », déclare Pierre-Olivier Brial, Président du Club ETI Île-de-France et Directeur Général Délégué du Groupe Manutan.

Contact presse :

Banque de France – Service de Presse – 01.42.92.39.00 – <u>presse@banque-france.fr</u>

Agence PPR – Benjamin Gandouin – 01 56 03 13 84 – benjamin.gandouin@bcw-global.com

À propos de la Banque de France : Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

À propos du Club ETI : Le Club ETI Île-de-France a été créé en 2018 à l'initiative de plusieurs ETI franciliennes, en association étroite avec la Région Île-de-France, pour sortir les ETI de l' « angle mort » des politiques publiques. Il incarne une volonté partagée entre des chefs d'entreprise franciliens et l'exécutif régional, de faire de l'Île-de-France une terre d'ETI.

Son objectif est de répondre de façon pragmatique à des problématiques partagées par les entreprises (attractivité, visibilité, accès aux écosystèmes d'innovation, formation) pour favoriser leur développement et la création d'emplois en Île-de-France.

Un an après sa création, le Club ETI Île-de-France rassemble 57 entreprises, implantées dans tous les départements d'Île-de-France, dont la moitié sont des ETI industrielles, et l'autre moitié comprend un tiers d'entreprises du secteur du BTP, un tiers de la Distribution, et le dernier tiers dans les services. Il représente à lui seul 85 000 emplois en Île-de-France.